



FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

05

Tél : 01.55.82.87.49
Courriel :
sg@sante.cgt.fr

JOURNÉE D'ACTION NATIONALE DU 4 FÉVRIER 2016 POUR LES DROITS ET LA DÉFENSE DES LIBERTÉS :

Ripostons contre l'emprisonnement des syndicalistes de Goodyear

La Fédération santé action sociale CGT appelle les salarié.e.s, les retraité.e.s, et toute la société civile à participer aux initiatives, aux rassemblements, aux manifestations du 4 février 2016 dans toute la France pour la défense des droits et des libertés.

La décision de justice condamnant 8 militants syndicaux CGT à 24 mois de prison est inadmissible. La justice donne raison à un patronat qui a utilisé des méthodes violentes pour faire peur, et faire taire les salarié.e.s afin d'accepter la fermeture de leur usine. Toutes les plaintes des militant.e.s CGT Goodyear pour que le droit du travail, la santé des salarié.e.s soient respectés avaient été classées sans suite...

Ce jugement intervient alors qu'un accord, avec des dimensions sociales et l'abandon de toutes les procédures judiciaires à l'encontre des militants CGT, avait été signé entre la direction et la CGT,

La répression syndicale reste un moyen patronal pour freiner le développement du syndicalisme. Une justice qui condamne l'activité syndicale est une justice de classe.

C'est la première fois dans l'histoire de la République que, sous un gouvernement qui se dit « de gauche », de telles peines sont infligées à des syndicalistes : défendre les intérêts des salarié.e.s, et l'emploi devient un délit !!!

Cette décision est un choix politique répressif contre les droits et libertés des salarié.e.s à se défendre avec les syndicats. Le contexte actuel de « l'état d'urgence », contesté par la CGT, ne justifie pas la remise en cause de l'activité syndicale.

La Fédération Santé Action sociale, avec toute la CGT, ne laissera pas emprisonner des militants !

**Soyons nombreuses et nombreux le 4 février dans les initiatives
pour le respect des droits et libertés individuelles et collectives.**

Continuons de signer la pétition : <https://www.change.org/p/fran%C3%A7ois-hollande-l-appel-des-goodyear>

Montreuil, le 1er février 2016